DU LUNDY 25. JANVIER 1683. qui nageoit là-dessus; ce qu'il jugea si admirable qu'il en a fait un Livre, sous le titre de Morbus pilaris mirabilis.

Mais de toutes les parties internes il n'y en a point qui soit plus sujette à la génération des cheveux que l'œuvrier ou testicules dans toute sorte de femelles. Le Sieur Tison en a trouvé dans des filles & dans des chiennes, dont on pourra parler ailleurs.

Livres nouveaux de la Quinzaine.

Description de la Louissane nouvellement découverte au Sud-Ouest de la nouvelle France, par ordre du Roy, avec la Carte du Pays, les mœurs & la manière de vivre des Sauvages, dédié à Sa Majesté, par le R. P. Louis Hennepin, Missionnaire Recollet & Notaire Apostolique. A Paris, chez la Veuve Seb. Huré, ruë S. Jacques.

Du bonheur & malheur du mariage, & des considérations qu'il faut faire avant que de s'y engager. Ouvrage moral & curieux, par le Sieur

de Mainville Ecuyer. A Paris, chez la même,

Le Théologien dans les conversations avec les Sages & les Grands

du monde. A Paris, chez Seb. Mabre Cramoily.

Des Dignitez temporelles, où il est traité de l'Empereur, du Roy, des Ducs, &c. & de tous les Ordres de Chevalerie institués en France & dans les Pays étrangers, par M. Borjon, in-12. A Paris, chez la Veuve Clousier, proche Mr. le premier Président, & chez Jean Cusion, ruë S. Jacques.

La Critique de l'origine de l'Auguste Maison de France, par le R. P. Adrien Jourdan de la Comp. de J. in-12. A Paris, chez Sebastien

Cramoify, ruë S. Jacques.

mé-

s les

ence

eude

nce,

iont folu-

écrit.

ilgite

ur de

ANT

, D.

trou-

eveux

é dans

echer-

ins invû une

n vol,

rt, fut

s chez parties

voit du ir, les ne l'al-

autant

e & en

eux qui

te écrit

r Jaco esseur à a partie

Thêmes

1654

depoil qui

## III. LE JOURNAL DES SÇAVANS,

DU LUNDY 8. FEVRIER. M. DC. LXXXIII.

S. GREGORII PAPÆ PRIMI COGNOMENTO MAGNI Milleloquium Morale, &c. opus Theologis, Interp. Asceticis, maxime vero Concionatoribus & Canon. utilisimum, Aut. R. P. Jac. Hommey Augustiniano communitatis Bitur. In-fol. Lugd. Et se trouve à Paris, chez Ant. Dezallier 1683.

N E certaine simplicité avec laquelle le Grand S. Gregoire traite les plus hautes véritez de l'Evangile, un discernement admirable des Esprits, par lequel il pénétre les replis les plus cachés de l'ame, & enfin une très profonde intelligence de l'Ecriture Sainte sont le ca-1683.

18 LE JOURNAL DES SÇAVANS.

ractére particulier de ce faint Pape; & rendent ses Ouvrages si vénérables dans l'Eglise, que soit qu'on les traduise en diverses Langues, comme on a déja fait en Grec, en François, en Espagnol, &c. soit qu'on trouve moyen d'en faciliter autrement la lecture, on peut dire que c'est toujours obliger le public. Le P. Hommey le fait dans cet Ouvrage en ne nous y donnant pas un simple recueil par ordre alphabétique des pensées, des expressions & des sentimens de S. Gregoire; mais en y ajoûtant encore par tout des analyses & des notes qui sont en quelques endroits de véritables paraphrases, en d'autres des Commentaires, & toujours, sur tout dans les matiéres Théologiques, des raisonnemens en sorme, tirés des propres paroles du Saint.

Il propose quelquesois des questions, ou pour élever la pensée de son Auteur, ou pour la déveloper, ou pour la faire remarquer plus particuliérement. Mais comme S. Gregoire n'a pas moins écrit sur les matiéres Ecclésiastiques & Canoniques, que sur les Théologiques & les Morales, il fait souvent observer l'usage de ce tems-là pour la discipline Ecclésiastique; comme d'ensermer dans des Monasteres les Laïques vicieux pour faire pénitence de leurs crimes; de faire déservir une même Cure par deux Curés, d'en donner la conduite aux Moines; de sus pendre à l'entrée de l'Eglise les sujets des miracles qui avoient été saits de porter en procession les Chasses des Saints pour obtenir du beau

tems ou de la pluye, &c.

A l'occasion des Reliques, il propose sa conjecture sur le Brandeum ou linge qu'on faisoit toucher aux corps des Saints, & qui étoit quelques apellé Saint lui-même, qui est qu'il prenoit divers noms, sui vant les differentes parties sur lesquelles il étoit apliqué: comme de bras s'il touchoit le bras, de tête s'il touchoit la téte, &c. par où il montre qu'on peut aisément concilier les differentes prétentions de plusieurs Eglises, qui se vantent quelques jusqu'au nombre de cinq ou six,

d'avoir le bras, la tête & le corps d'un même Saint.

Les Théologiens & les Prédicateurs y trouveront quantité de titres qui sont des traités parfaits de Théologie & des Prédications entiéres, qui comprennent de vingt-cinq & trente idées de Sermons, toutes prouvées par S. Gregoire. Et les Curieux ne seront pas fâchés de sçavoir que l'Auteur qui nous donne ici les Ouvrages de ce grand Pape en cette sorme, en a de semblables sur les autres Peres de l'Eglise, & plusieurs beaux Manuscrits qui n'ont point encore été imprimés, & qu'il promet de donner bientôt au public.

tres protonde intelligence de l'Actiente Sainte fout le ch.

année 1683 page 19. Bailleul le jeune Sculp.

ire

éti-

ais iel-

fon

ques mê-

fufnits; peau

leum quelfui-

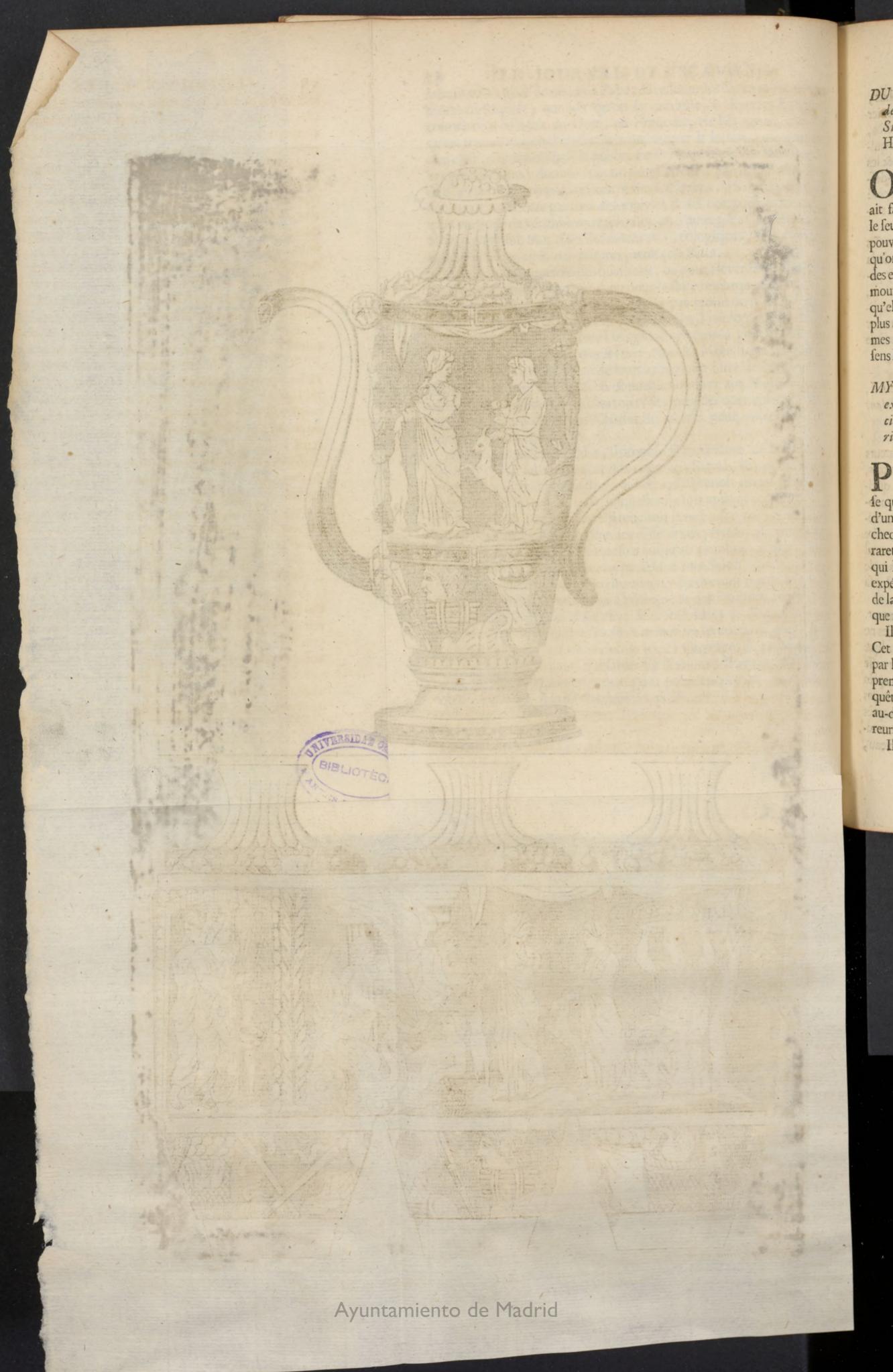
ieurs

fix,

titres

éres, outes fça-Pape e, &

Ayuntamiento de Madrid



DU de Si

ait for le feur pouve qu'el plus mes fens

DU LUNDY 8. FEVRIER 1683.

19
DU BONHEUR ET DU MALHEUR DU MARIAGE, ET
des considérations qu'il faut faire avant que de s'y engager, par le
Sieur de Mainville, Ecuyer. In-12. A Paris, chez la Veuve
Huré. 1683.

O N juge aisément par la lecture de cet Ouvrage, que cet Auteur est pénétré de ce qu'il y avance; soit que sa propre expérience lui ait fait goûter le bonheur & éprouver le malheur du Mariage, ou que le seul usage du monde lui ait apris ce qu'il en écrit. On trouve qu'il en pouvoit dire encore davantage; mais c'est que la matière est si vaste qu'on auroit bien de la peine à l'épuiser. Il a quelquesois des pensées & des expressions sort plaisantes: comme lorsqu'il dit qu'il en est de l'amour comme de la petite vérole; que peu de gens en sont exempts, & qu'elle est bien moins dangereuse quand on est jeune, que dans un âge plus avancé; & lorsque parlant des choses qui gagnent le cœur des Dames, il dit que les cadaux & les promenades leur plaisent, que les présens les touchent; mais que le Carrosse les enlevent.

MYSTERIA CERERIS ET BACCHI IN VASCULO ex uno onychs Ser. & Rev. Principis Dn. Ferdinandi Alberti Ducis Brunsvic. & Luneburg. Capituli Argentorat. Evangelici senioris, &c. à Io. Henr. Eggelingio Reip. Brem. Secr. in-4. Brema 1682.

PARMI les autres piéces rares qui se voyent dans le Cabinet de Monsieur le Duc Ferdinand Albert de Volsembutel, il y a un Vase qu'on croit avoir servi autresois aux Sacrifices des Anciens. Il est d'une seule Cornaline, enrichi de figures, & a été prisé 150000. Richedales. Il sut pris ou trouvé au pillage de Mantouë, parmi les autres raretez qui composoient le thrésor du Duc de ce nom, par un Soldat qui le présenta à Fr. Albert Duc de Saxe, qui commandoit en cette expédition les Troupes de l'Empereur. Le Sieur Eggeling, Secretaire de la République de Breme, a entrepris d'en déchissrer ici les sigures, que nous donnons dans une seüille séparée.

Il y en a dans les trois différentes faces du corps & du pied du Vase. Cet Auteur les explique de Cérès & de Bacchus, comme on peut voir par le titre de son Ouvrage. Il prétend que la figure qui paroît dans la première face avec un flambeau à chaque main, est Cérès qui va à la quête de Proserpine, laquelle paroît derrière sa mere, comme l'on voit au-devant Pomone & Vertumne, Divinitez si agréables aux Labou-

reurs.

Il veut que les deux figures qui sont sur un Char, dans la seconde B ij

face séparée de la premiére par un Laurier qui est consacré à Bacchus, soient la même Cérès avec Triptoleme qu'on dit avoir semé le premier froment par toute la terre, lorsqu'il étoit traîné sur le char de Cérès, tiré par deux Serpens aîlés. Ces sortes d'animaux marquent mieux qu'aucun autre par leur rampement ou la terre même, ou les bleds & les racines qui semblent y ramper fans cesse. La figure aîlée qui est au-dessus du char est selon lui le zéphire, & la grape de raisin qui paroît à côté de l'autre, qui est assis à terre & à demie nuë, pressant en quelque maniére cette grape, marque assez que ce ne peut être que Bacchus.

Enfin comme parmi les Grecs c'étoient les Vierges & les Prêtresses qui offroient les sacrifices à Cérès, il explique par là les figures de la troissème face, d'autant plus que le cochon & le chevreuil qui y paroissent, étoient consacrés, le premier à Cérès & l'autre à Bacchus, pour les raisons que tout le monde sçait. Après cela chacun peut expliquer aisément dans la pensée de cet Auteur les figures qui se voyent sur les trois faces du pied du Vase; mais tout le monde ne sera peut-être pas de son sentiment.

CRITIQUE DU SISTEME DU SIEUR BORELLI, touchant le mouvement des Muscles & leur contraction, proposédans le précédent Journal. 1683.

A PRES avoir surmonté le desir insatiable que quelques Aureurs ont pour les louanges en n'en donnant plus du tout qu'aux morts, nous reprenons notre premier dessein de donner de tems en tems quelque Critique dans le Journal pour éveiller les esprits. Nous commençons par l'homme du monde qui mérite peut-être le moins d'être critiqué, asin qu'aucun Auteur après cela ne trouve étrange si on le traite de la même manière. Un Critique ayant lû dans notre dernier Journal son Sistème du mouvement des Muscles, nous en a envoyé une ample résutation. Tout ce qu'il y trouve à redire, & en quoi il fait consister la prétendue sausse se réduire à trois chess principaux.

1. Que les Muscles n'enflent point dans le tems de leur mouvement.
2. Que l'effervescence qui se fait entre deux liqueurs contraires ne se squi se terminer dans un moment; qu'il faut qu'elle dure quelque tems, au lieu que la contraction des Muscles se fait tout à coup & ceste de même.
3. Que les Insectes & les Tortuës se meuvent encore après qu'on leur a coupé la tête, & que quelques autres animaux, comme les grenouilles, les anguilles, les viperes, &c. se remuent long-tems après qu'on leur a même arraché le cœur. Ce qui semble prouver que le mouvement des Muscles ne dépend point des esprits dériyés du Cerveau,

comme le prétend Borelli, & du sang poussé par le cœur.

chus,

emier

Cérès,

x qu'-

& les

u-del-

à côté

ie ma-

trefles de la

y pa-

chus, expli-

ent lur ut-être

LLI,

é dans

uteurs

morts,

quel-

nmene criti-

traite

ournal

ample

ster ia

ment.

ires ne

relque

z cette

après

me les

sapres

yeau,

Si cet Auteur étoit encore vivant nous lui laisserions le soin de sa désense; mais il faut tâcher de le justifier, & nous le serons d'autant plus aisément qu'il a prevenu lui-même ces objections, & qu'il y a répondu dans son Ouvrage. Ainsi si notre Critique se sût donné la peine de le seülleter, comme nous prions tous ceux qui voudront nous envoyer des Critiques, de le saire pour les Ouvrages qu'ils croiront mériter leur censure, il auroit peut-être pû lui objecter quelqu'autre chose avec plus de justice.

Pour répondre donc au premier chef, il est faux, selon le Sieur Borelli, que les Muscles n'enssent point dans le tems de leur contraction, puisque la tension & la dureté qu'on y remarque prouvent le contraire; que si l'on n'aperçoit pas manisestement cette inflation, il faut croire que les sibres charnuës qui étoient lâches quand elles étoient en repos, s'unissent & s'aprochent davantage dans le tems de leur contraction. Il prétend même que cette inflation de Muscle, dans le tems de son mouvement, est sensible & maniseste dans le cœur, dans le gesier des oisseaux & dans le muscle Masset, où un chacun peut observer une élévation très considérable, lorsqu'on serre les dents avec violence.

Pour le second, il dit que l'effervescence qui se fait entre deux liqueurs dure à la vérité quelque tems, à cause que les liqueurs ne s'unissant pas tout à coup par leurs petites parties, il faut que l'ébullition continuë à mesure que se sont les differentes unions de ces parties insensibles; que cependant on pourroit rendre cette effervescence momentanée, si une infinité de particules d'un suc tomboyent en forme de pluye sur les particules d'un autre. Cela suposé, il prétend que les esprits se répandent dans tout le Muscle en forme de rosée, & que trouvant par tout une liqueur contraire, ils se fermentent & causent l'inflation: & comme cette pluye ne se répand que par des nouvelles irritations qui suivent les déterminations de la volonté, il est facile de comprendre que ce mouvement durera, si l'épanchement des esprits continuë, au lieu que l'effusion cessant, la fermentation sera momentanée, & par conséquent le mouvement.

Quant au troisième, il répond que si certains animaux se remuent après qu'on leur a coupé la tête ou qu'on leur a arraché le cœur, c'est parce que les esprits qui étoient déja dans les parties, & le reste du sang qui se trouve dans leurs pores, sont encore en état d'exciter une fermentation à mesure qu'on irrite les nerfs, & qu'on fait répandre le

our on abandonne le reste au peuple, qui senine ce jour

le suc nerveux dans les fibres musculeuses.

LE JOURNAL DES SÇAVANS
SCRUTINIUM VERITATIS FIDEI, QUO IN PRIMA
parte inquiritur an non universarum à Rom. Cath. Eccl. atque inter
se dissidentium hujus temporis Religionum ex uno omnium principio
quod sc. Verbum Dei scriptum exclusa Cath. Eccl. autoritate sit regula, norma, judexque sidei nullitas manifeste sequatur, &c. Aut. R.
P. Jo. F. Hacki Soc. J. Oliva. In-4. Et se trouve à Paris, chez Laurent d'Houry. 1682.

Eux qui écrivent pour la défense de la Religion attaquent or dinairement la secte qui est la plus connue dans leur pays. Le P. Hacki, Jésuite Polonois, les attaquent toutes dans ce Livre, surtout celles qui sont le plus en vogue en ce tems, comme des Luthériens, des Calvinistes, des Sociniens, des Anabaptistes & des Trembleurs d'Angleterre. Dans douze differens discours qui composent la première partie de cet Ouvrage, il sape tous leurs sondemens par le principe qu'il propose dans son Livre: & dans la seconde partie il établit la vérité de la Religion Catholique, en faisant voir qu'elle est la régle active, vivante & animée de la Foy, par l'autorité qu'elle a d'expliquer & d'interpréter l'Ecriture, & par son infaillibilité dans l'aplication qu'elle sait des Points de la Foy.

DES DIGNITEZ TEMPORELLES, OU IL EST TRAITE de l'Empereur, du Roy, des Ducs, des Pairs de France, des Marquis, Comtes, &c. Par M. Borjon. A Paris, chez la Veuve Clousier & Jean Cusson. 1683.

Est le cinquième Traité que cet Auteur tire de son grand Ouvrage, qui contient généralement toutes les décisions du Droit Romain, du Droit François & du Droit Canon, accommodées à l'usage d'aprésent

Il y a peu de choses qui regardent l'élection & le couronnement de l'Empereur, par lequel il commence ce Traité dont il ne donne des articles. Il n'y oublie pas jusqu'aux moindres coutumes qui s'observent en ces cérémonies; & depuis celle qui donne à l'Electeur de Cologne le droit de présenter à l'Empereur, le jour de son Sacre, l'Epée, le Baudrier, l'Anneau, les Gands, le Manteau long & les autres Marques Impériales que le Sénat de Nuremberg, qui en est dépositaire depuis plusieurs siécles, envoye en cette occasion; on y trouve jusqu'à celle de faire rôtir en ce même jour, avec une broche de bois un bœuf tout entier rempli de plusieurs animaux, dont on sert un plat devant l'Empereur, & dont on abandonne le reste au peuple, qui festine ce jour-là dans les ruïs si le tems le permet.

Ayuntamiento de Madrid

DU LUNDY 8. FEVRIER 1683.

En parlant des Prélats d'Allemagne & de leurs prérogatives, il touche celle de l'Évêque de Wirtzbourg, qui se dit Duc de Franconie, & qui célébre la Messe l'épée nuë à côté de l'Autel. Les Electeurs ne lui sournissent pas moins de matière: après laquelle il vient à la Bulle d'or, ainsi nommée à cause du Sceau d'or qui y est attaché, sur lequel est représenté Charles IV. qui sit cette Loy sondamentale de l'Empire, l'an 1356. laquelle en contient plusieurs autres, comme celles qui réglent les cérémonies de l'Election & du couronnement de l'Empereur, les droits des Electeurs, & plusieurs autres choses importantes pour l'Empire.

Comme nous connoissons mieux ce qui regarde nos Rois, nous nous arrêterons moins à ce qu'il en dit, & nous toucherons seulement ce qu'il raporte, Art. CLVII. que Charlemagne est le premier Prince du monde qui a été honoré du titre de Majesté, & que ce même titre n'a été donné aux Rois qu'ensuite d'un Synode tenu à Wormes par cet Empereur, où le peuple le suplia à genoux de ne plus permettre que les Prêtres & les Evêques se trouvassent aux Batailles & combatissent comme les autres; mais qu'ils demeurassent dans leurs Diocèses, occupés à

prier Dieu pour le salut & la prospérité de ses Armées.

Les Ducs & Pairs, les Marquis, les Comtes, les Barons & les Seigneurs sont les autres Dignitez dont il traite, & il finit par les Chevaliers des Ordres du Roy, où il remarque, après Pâquiers, que l'Ordre de Chevalerie a été quelquesois conféré à des personnes de Lettres, & où il parle de tous les Ordres de Chevalerie institués en France & dans les pays étrangers.

LATRAIT D'UNE LETTRE ECRITE DE MONTAUBAN, le 20. Janvier dernier à l'Auteur du Journal, par M. Duncan Doct.

en Medecine.

MA

inter

cipio

regu-

t. R.

Lau-

it or-

Le P.

rtout

, des

'An-

par-

qu'il

té de

, VI-

d'in-

e fait

ITE

, des

euve

104

Droit àl'u-

nt de

e des

rvent

ne le

Bau-

rques

epuis

llede

it en-

mpe-

our-là

NE petite fille âgée de sept ans a depuis dix-huit mois ce que les femmes doivent avoir chaque Lune. Elle a un teint fleury qui marque son tempérament sanguin, un embonpoint médiocre & une vivacité qui n'est pas ordinaire. Elle ne se porte jamais mieux que quand elle a eû cette évacuation périodique, durant laquelle elle sent dans ses entrailles une chaleur extraordinaire, une petite douleur à la tête & quelques inquiétudes durant la nuit. Elle ne sent pas en ce tems-là son apétit ordinaire, & elle se trouve alors un peu altérée & extrêmement incommodée pour peu qu'on la laisse au soleil ou au serein. En un mot elle a les mêmes accidens que les semmes dont le sang s'épure tous les mois par cette évacuation naturelle. Avant qu'elle l'eût elle étoit souvent incommodée d'une cruelle douleur de tête, de douleurs & series de douleurs de le douleurs de le douleurs de la douleurs de le douleur de le dou

4 LE JOURNAL DES SÇAVANS

d'enflûres aux jointures, & d'une petite fiévre qui la consumoit à petit feu. Cette perte de sang qu'on croyoit lui devoir être suneste l'a délivrée de toutes ces incommoditez, son sang s'étant déchargé des impuretez qui les causoient.

On a vû dans cette même Ville une autre petite fille de cinq ans qui souffrit une pareille évacuation aux termes ordinaires pendant quinze mois; après lesquels cette perte s'est arrêtée sans que l'enfant en ait

été malade.

Les Journaux de Médecine d'Allemagne donnent plusieurs exemples de la même chose, ce qui la rend moins surprenante. Cependant si quelques Médecins veulent nous donner là-dessus leurs conjectures, nous les joindrons à celles que M. Duncan aura la bonté de nous envoyer là-dessus.

NOUVEAUTEZ DE LA QUINZAINE, TANT POUR Livres nouveaux que pour autres choses curieuses.

Journal de Médecine, ou observations des plus sameux Médecins, Chirurgiens & Anatomistes de l'Éurope, tirées des Journaux des pays étrangers, & des Mémoires particuliers envoyés à M. l'Abbé de la Roque. A Paris, chez Jean Cusson.

on donnera dans la semaine prochaine le premier de ces petits Journaux, & desormais on donnera les autres le premier jour de chaque mois.

L'histoire du Calendrier Romain qui contient son origine & les divers changemens qui lui sont arrivés, par M. Blondel P. R. des Math. & en Arch. Mar. de Camp des Armées du Roy, & ci-devant P. des Math. de Monseig. le Dauphin. In-4. A Paris, chez l'Auteur & Nicolas Langlois.

F. Vavassoris Soc. J. multiplex & varia poësis antea sparsim edita nunc in unum collecta: accesserunt ejusdem nondum editæ observationes de vi & usu verborum quorumdam Latinorum. In-12. A Paris,

chez la Veuve de Jean Thiboust & P. Esclassan.

Des Offices de Judicature en particulier, où il est traité des Parlemens, des Requêtes du Palais, des Siéges Présidiaux, des Bailliss Sénéchaux, des Lieutenans Généraux, &c. Par M. Borjon. In-12.

A Paris, chez la Veuve Clousier & Jean Cusson.

Il paroît depuis quelques mois un Poeme, sous le titre de l'Art de prêcher, imprime sur de mauvaises copies qui ont couru, ou plutôt sur des fragmens dérobés, pendant que l'Auteur travailloit à cet Ouvrage qui n'est pas encore achevé. On est bien aise d'en avertir les Curieux, asin qu'ils ne s'y laissent pas surprendre. Cependant l'Aprobation qu'on a donnée à cette Piéce toute informe qu'elle a paru, doit obliger l'Auteur qui écrit, qui veut la mettre dans un autre ordre, d'y travailler in cessament.